

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu, tenue le 11 février 2025, à 18h30, au local 104.

ÉTAIENT PRÉSENTES EN SALLE:

MESDAMES :

Rosalie Bérubé-Lalancette	Représentante des parents
Annick Boudreau	Représentante des enseignants-tes
Anne-Sophie Duval	Représentante des parents
Audrey Fortin	Représentante des enseignants-tes
Rosemarie Garneau	Stagiaire
Marie-Josée Hudon	Représentante des enseignants-tes
Émilie Hunter	Représentante des parents
Joanie Lambert	Représentante des parents
Véronique Morin	Représentante des parents
Cathy Paquet	Représentante des enseignants-tes
Lucie Tremblay	Responsable du service de garde

ÉTAIT ABSENTE EN SALLE :

Marie-Hélène Fortin	Représentante des parents
---------------------	---------------------------

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Éliane Bouchard	Directrice par intérim
Alexandra Hudon	Membre de la communauté
Raphaël Lebailly	Membre de la communauté

Madame Mélissa Sabourin agira à titre de secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame la présidente Véronique Morin souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 30. Elle demande à madame Alexandra Hudon, nouvellement membre de la communauté, de se présenter.

Madame Alexandra Hudon, responsable de l'animation au Patro de Charlesbourg, prend la parole et se présente. Madame Hudon est en poste depuis cinq (5) ans et elle siège également sur le conseil d'établissement de la Polyvalente de Charlesbourg. Tous les membres souhaitent officiellement la bienvenue à madame Hudon.

Madame Éliane Bouchard, directrice par intérim, prend la parole et se présente. Elle informe les membres du présent conseil que Monsieur Simon Mainville sera malheureusement absent ce soir. Madame Éliane Bouchard assurera la relève au poste de direction pour une durée indéterminée. Madame Éliane

CÉ-24/25-24

Bouchard cumule 22 ans d'expérience au sein du Centre de services scolaire, dont 7 ans en tant que directrice adjointe au primaire. Madame la directrice précise aux membres du conseil qu'elle a pris connaissance des critères de sélection de la direction élaborés par les membres du conseil d'établissement et qu'elle est au fait de leurs attentes en ce qui concerne la direction d'école.

Madame la présidente Véronique Morin souhaite officiellement la bienvenue à madame Éliane Bouchard au sein de l'équipe de Guillaume-Mathieu.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Lucie Tremblay et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié;

- En ajoutant le point 13.1 *Sécurité Routière aux abords de l'école*

ADOPTÉE

CÉ-24/25-25

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 NOVEMBRE 2024 ET SUIVIS

Il est proposé par madame Joanie Lambert et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 19 novembre 2024, tel que modifié :

- En remplaçant le nom Louis Joliette par Louis Jollet au point 10.

Madame Lucie Tremblay, responsable du service de garde, prend la parole et fait un retour sur la collecte de vêtements chauds qui a eu lieu du 27 novembre au 5 décembre dernier. Madame Lucie Tremblay est heureuse d'annoncer que l'école est venue en aide à six (6) familles dans le besoin. Ces familles étaient très reconnaissantes de ce geste d'entraide. Quelques morceaux ont été conservés pour dépanner des élèves de l'école. Les vêtements non distribués seront remis à un organisme communautaire local.

ADOPTÉE

4. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent.

5. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES – PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de question en lien avec la formation obligatoire.

6. RÉVISION BUDGÉTAIRE 2024-2025 – MI-ANNÉE

Le document a été préalablement envoyé aux membres pour consultation. La présentation de ce document, à cette séance, vise à prendre connaissance de la période budgétaire écoulée et à prévoir la période à venir, soit celle comprise entre février et juin 2025.

Madame la directrice Éliane Bouchard prend la parole et informe les membres du présent conseil que ce point sera reporté à la prochaine séance afin qu'elle puisse prendre connaissance de tous les éléments nécessaires à l'explication de la situation budgétaire de l'école Guillaume-Mathieu.

Par ailleurs, madame la directrice Éliane Bouchard informe les membres du présent conseil que des compressions budgétaires importantes ont été annoncées par la directrice générale, madame Marie-Claude Asselin. En effet, pour répondre à la demande du Conseil du trésor, tous les centres de services, les ministères, les organismes publics et parapublics devront fournir un effort pour réaliser des économies substantielles. D'ici le 31 mars 2025, une somme de 5,6 millions de dollars devra être remise au gouvernement. Cela représente un défi de taille en très peu de temps, surtout lorsqu'il est essentiel de ne pas couper les services offerts aux élèves.

En ce qui concerne l'école Guillaume-Mathieu, une somme de 54 000 \$ devra être retournée au gouvernement. Le Centre de services scolaire travaille en étroite collaboration avec les gestionnaires d'établissement afin de trouver des sources possibles de récupération. Madame Éliane Bouchard explique aux membres du conseil que les postes qui ne sont pas en service direct à l'élève ne seront pas pourvus. Il est également essentiel d'analyser les besoins du milieu ainsi que la pertinence et la justesse de certains processus et de certaines dépenses. Malgré ce défi important, l'engagement envers notre mission demeure l'élément clé afin d'assurer le bien-être et la réussite éducative des élèves.

MONSIEUR RAPHEL LEBAILLY SE JOINT À LA RENCONTRE À 18 H 50.

CÉ-24/25-026

7. FICHE ROUGE – PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS

Madame Annick Boudreau, représentante des enseignants-tes, prend la parole et informe les membres du conseil que le comité violence et intimidation a travaillé à la reformulation des interdits afin qu'ils correspondent à ceux présentés au verso du document, tel que demandé par les membres du conseil. La fiche rouge sera intégrée dans les *Règles de vie 2024-2025* de l'école. Une mise à jour du document sur le site-école sera également effectuée.

Il est proposé par madame Anne-Sophie Duval et unanimement résolu d'adopter la fiche rouge telle que présentée.

ADOPTÉE

CÉ-24/25-27

8. APPROBATION – ACTIVITÉS DE FINANCEMENT 5^E ET 6^E

Madame Mélissa Sabourin prend la parole et fait un retour sur les activités de financements proposées par les enseignantes de deuxième cycle. Une demande d'approbation hors séance a été envoyée aux membres de ce conseil le 29 janvier dernier. Ainsi, les enseignantes de 5^e année souhaitent organiser la tenue d'un bazar et la vente de produits alimentaires au cours du mois de mars tandis que les enseignantes de 6^e année désirent vendre des billets pour une partie de hockey

CÉ-24/25-28

des Remparts de Québec le 14 mars prochain. Dans le cadre de cette soirée spéciale, les élèves de 6^e année seront appelés à interpréter l'hymne national sur la glace du Centre Vidéotron. La chorale sera supervisée par l'enseignante de musique, madame Sylvia Deschênes-Louro.

Mme Annick Boudreau, représentante des enseignants-tes, prend la parole et demande s'il serait possible de publiciser la vente de billets pour cet évènement. Par exemple, l'école pourrait faire paraître une publication à cet effet dans le prochain Info-Parents.

Il est proposé par madame Émilie Hunter et unanimement résolu d'approuver les activités de financement proposées par les enseignantes de 5^e et de 6^e année.

APPROUVÉE

9. APPROBATION – RENOUVELLEMENT ABONNEMENT PARCOURS PARENTS

Madame la directrice Éliane Bouchard prend la parole et informe les membres qu'il est maintenant temps de procéder au renouvellement de l'abonnement aux Parcours parents. Par suite de l'analyse des résultats du rapport de participation des parents pour la période comprise entre le 21 décembre 2023 et le 16 décembre 2024, madame Éliane Bouchard suggère de ne pas renouveler l'abonnement aux Parcours parents. Il s'avère qu'un faible pourcentage de la communauté de parents de l'école-Guillaume-Mathieu utilise ce service. Compte tenu des compressions budgétaires annoncées, il serait préférable d'abandonner cette dépense et de référer les parents vers d'autres plateformes.

En effet, plusieurs autres plateformes telles qu' Alloprof et Moozoom offrent du contenu intéressant, et ce, gratuitement.

Il est proposé par madame Éliane Bouchard et unanimement résolu de ne pas renouveler l'abonnement aux Parcours parents offert sur le site Aidersonenfant.com.

APPROUVÉE

10. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE

Madame Lucie Tremblay, responsable du service de garde, prend la parole et informe les membres de ce conseil que lors de la journée pédagogique du 31 janvier dernier, les élèves ont eu le plaisir de recevoir la visite du Magichien. Lors de cette journée spéciale, les élèves ont pu assister à un spectacle canin. Chaque groupe d'élèves a aussi eu la chance de vivre un atelier personnalisé d'une durée de 45 minutes.

La journée pédagogique du 21 février se déroulera sous le thème de *Bonhomme Carnaval aux Jeux Olympiques*. Plusieurs activités extérieures seront au rendez-vous.

Le service de garde sera ouvert tous les jours pendant la semaine de relâche. Il y a entre 36 et 46 élèves inscrits chaque jour. Pour offrir un service aux élèves adéquat, la présence de trois (3) éducateurs sera nécessaire quotidiennement.

Voici la programmation de la semaine de relâche :

- lundi le 3 mars : mandalas géants
- mardi le 4 mars : clinique de basketball
- mercredi le 5 mars : jeux de société
- jeudi le 7 mars : confection d'une peluche
- vendredi le 7 mars : journée cuisto

Au cours de l'après-midi du vendredi 7 mars, les élèves seront invités à présenter les œuvres réalisées au cours de la semaine et à participer à une activité disco.

Par ailleurs, madame Lucie Tremblay informe les membres du présent conseil que le service de garde a récemment accueilli deux(2) nouvelles éducatrices.

11. INFORMATION DE LA DIRECTION

Madame la directrice Éliane Bouchard prend la parole et informe les membres du présent conseil que l'école Guillaume-Mathieu recevra la visite du Véhicube du grand Défi Pierre Lavoie, du 25 au 27 février prochain. Plusieurs activités de groupe ainsi qu'une activité de type jeu d'évasion sont prévues.

Par ailleurs, madame Éliane Bouchard tient à remercier monsieur le directeur Simon Mainville pour tout le travail effectué depuis le mois d'octobre dernier.

12. COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Madame Émilie Hunter, représentante au comité de parents, prend la parole et informe les membres qu'une rencontre a eu lieu le 4 décembre 2024 et le 22 janvier 2025.

En ce qui concerne la rencontre du 4 décembre, le principal sujet abordé a été le budget. Il y avait beaucoup de questionnements en lien avec les finances puisque certaines écoles n'affichent pas un budget équilibré.

Ensuite, il a été question du financement des cours d'école et du nouveau mode de fonctionnement pour l'octroi des projets d'amélioration de ces espaces. À compter de cette année, une personne des ressources matérielles attribuée par le Centre de services scolaire sera chargée de visiter les cours d'école du territoire et de déterminer celles à prioriser. Les écoles jugées prioritaires bénéficieront

d'un budget pour améliorer leur aménagement extérieur. Le processus d'attribution des projets sera donc centralisé au Centre de services.

Madame Cathy Paquet prend la parole et informe les membres que la cour du premier et du deuxième cycle est actuellement surpeuplée. Considérant le projet d'accueillir des classes modulaires en 2026-2027, il est à se questionner sur l'espace disponible pour assurer le bien-être et la sécurité de tous les élèves lors des récréations. Aussi, il faudrait revoir les jeux à la disposition des élèves puisqu'un seul module de jeux est présent dans la cour. Madame la directrice Éliane Bouchard annonce qu'il y a toujours possibilité de présenter des projets.

Lors de la rencontre du 22 janvier, le thème de la violence et de l'intimidation a été abordé. Certains parents se sentent concernées et se questionnent par les mesures prises lorsqu'un élève intimidateur récidive. Par exemple, on se demande ce qui se passe lorsqu'un élève est exclu de l'école pendant l'année scolaire en cours, sera-t-il réintégré dans la même école ou la même classe que la victime à son retour? Aussi, plusieurs parents se sentent démunis quant à la procédure à suivre lorsqu'ils ne sont pas satisfaits des mesures prises par l'école de fréquentation de leur enfant en ce qui concerne la violence à l'école.

Il est suggéré de représenter le plan d'action violence (PAV) de l'école ainsi que la procédure à suivre afin de formuler une plainte auprès du protecteur national de l'élève aux parents des élèves de l'école.

Madame Annick Boudreau, représente des enseignants-tes, prend la parole et informe les membres du présent conseil qu'au cours des prochains jours 9, un sondage maison portant sur le bien-être à l'école sera administré aux élèves de la 3^e à la 6^e année. Le but de ce sondage est de ciblé les endroits problématiques à l'école. Madame Rosalie Bérubé-Lalancette, représentante des parents, demande s'il serait possible d'aviser les parents de cette démarche en ajoutant une publication à cet effet dans l'Info-Parents du mois de mars.

En juin dernier, un représentant des parents avait souligné qu'il serait intéressant de faire participer les élèves de 1^{re} et de 2^e année à ce sondage. Madame Annick Boudreau informe les membres que le comité s'est penché sur la question. Comme le sondage est un questionnaire électronique et que les plus petits ont de la difficulté à comprendre la notion de violence, les résultats ne seraient probablement pas représentatifs. Le comité violence et intimidation évaluera la possibilité d'administrer un autre type de questionnaire aux élèves du premier cycle.

13. AUTRE(S) SUJET(S)

13.1 SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Madame la présidente Véronique Morin prend la parole et informe les membres du présent conseil que la conseillère municipale de l'arrondissement de Charlesbourg, madame Marie-Pierre Boucher, a été abordée par des citoyens concernant la sécurité aux abords de l'école Guillaume-Mathieu. Par

conséquent, une marche citoyenne aura lieu le 12 février prochain à compter de 7 h 00, au coin de la rue de Gironde et du boulevard Mathieu. Le but de cette marche est de déterminer si l'ajout d'un brigadier s'avère nécessaire pour assurer la sécurité des élèves.

Par ailleurs, l'équipe-école travaille actuellement à la production d'un dépliant mettant en lumière les zones de débarquement sécuritaires ainsi que les consignes de sécurité aux abords de l'école. Ce feuillet sera remis à tous les élèves. Des membres du personnel ont aussi réalisé deux (2) interventions en matinée afin d'interdire l'accès au stationnement du personnel à la rentrée des classes.

CÉ-24/25-29

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités ou remis à une date ultérieure, il est proposé par madame Lucie Tremblay et unanimement résolu que la séance soit levée à 19 h 44. La prochaine séance aura lieu le mardi 8 avril 2025.

ADOPTÉE

La directrice

(S) Éliane Bouchard

Éliane Bouchard

La présidente

La secrétaire

(S) Véronique Morin

(S) Mélissa Sabourin

Véronique Morin

Mélissa Sabourin